

émissions de radio et de télévision qui s'intègrent aux programmes d'enseignement des écoles élémentaires, secondaires et des établissements d'enseignement du troisième cycle. En septembre 1971, les Services anglophones de Radio-Canada et le Conseil des ministres de l'Éducation ont conclu un accord quinquennal aux termes duquel les provinces assumeront une part croissante des frais directs que coûtent à ces Services leurs émissions nationales à l'intention des écoles anglophones. Cet accord prévoit que d'ici 1975 les provinces paieront le montant global des frais directs. La Société continuera de régler toutes les dépenses indirectes, y compris celles qui concernent l'équipement, les réalisateurs et les émissions mêmes. Un accord semblable est envisagé pour 1973-1974 en ce qui a trait à la programmation en français. Le Service septentrional de Radio-Canada offre des programmes d'information dans les langues courantes des Indiens et Esquimaux ainsi qu'en français et en anglais. En outre, les services francophones et anglophones de la Société publient et vendent des textes choisis de leurs émissions.

- Conseil des Arts du Canada Cet organisme a été créé en 1957 par le Gouvernement du Canada afin de développer et favoriser l'étude et l'amour de l'art, des humanités et des sciences sociales, ainsi que la création d'oeuvres s'y rattachant. C'est surtout au moyen d'un vaste programme de bourses de perfectionnement et de subventions diverses que le Conseil s'efforce d'atteindre le but qui lui a été assigné. De concert avec d'autres organismes, il aide le ministère des Affaires extérieures à développer les relations culturelles du Canada avec les pays étrangers et dirige, à titre d'organisme distinct, la Commission canadienne pour l'UNESCO.
- Commission canadienne pour l'UNESCO Par l'intermédiaire du ministère des Affaires extérieures, cette Commission tient le Gouvernement au courant du programme de l'UNESCO, assure la liaison entre l'UNESCO et les organismes canadiens qui s'intéressent directement aux affaires de l'UNESCO et renseigne le grand public sur le travail de cette organisation.
- Office national du Film L'Office réalise des dispositifs, des bandes et des films sur une foule d'aspects de l'éducation au Canada.
- Conseil national des recherches Le Bureau des bourses et subventions offre un programme de bourses d'études au niveau doctoral et de bourses de recherches post-doctorales. Les bourses d'études permettent à un diplômé de travailler à sa thèse pour l'obtention du doctorat d'une université canadienne; la bourse de recherches permet au titulaire d'un doctorat de poursuivre des recherches dans des universités canadiennes et à l'étranger. Une vaste gamme de disciplines est offerte aux candidats.